

# Infolettre

des acteurs de la solidarité internationale du  
Limousin

N°420 - Mercredi 8 Avril 2020

## Rappel sur la MDH

**En application des mesures de sécurité liées au Coronavirus (COVID-19) :** La Maison des Droits de l'Homme est fermée au public jusqu'à nouvel ordre - Une permanence est maintenue par téléphone ou courriel afin de répondre aux situations d'urgence juridique : Tel 05 55 35 81 24 (répondeur) - [accueil-juridique@mdh-limoges.org](mailto:accueil-juridique@mdh-limoges.org) – Pour les réponses relatives à la situation juridique des personnes, Madalena Honoré se charge de traiter les réponses en mode de télétravail et assure le lien avec les bénévoles impliqués dans l'accompagnement juridique. Pour toutes les autres activités Guillaume Bertrand est joignable au 06 66 62 24 78 – [g-bertrand@mdh-limoges.org](mailto:g-bertrand@mdh-limoges.org)

## L'actualité de la semaine

> **Plus jamais ça, construisons le jour d'après :** A la suite de la parution d'une tribune, seize organisations lancent une pétition nationale pour défendre des mesures urgentes et de plus long terme, porteuses de profonds changements politiques. Cette pétition appelle les citoyen·ne·s, qui partagent le constat dressé d'urgence sociale et écologique et en ont assez des discours creux, à se mobiliser pour que le « Jour d'Après » soit construit ensemble, en rupture avec les politiques menées jusque-là. Ces organisations appellent les citoyen·ne·s et l'ensemble de la société à faire entendre leurs voix pour « reconstruire ensemble un futur écologique, démocratique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral. » Les solutions existent, agissons ! Pour participer et en savoir plus : <https://france.attac.org/se-mobiliser/que-faire-face-au-coronavirus/article/petition-plus-jamais-ca-signons-pour-le-jour-d-apres>

> **Mesures de confinement : Les contrôles de police ne doivent être ni abusifs ni violents ni discriminatoires.** Après seulement dix jours de confinement, des vidéos et témoignages faisant apparaître des contrôles abusifs et de violences par les forces de police ont commencé à émerger sur les réseaux sociaux. Un collectif d'organisations signataires appellent le ministre de l'Intérieur et le directeur général de la Police nationale à veiller à ce que le maintien de l'ordre et les opérations de contrôle dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 ne donnent pas lieu à des abus. Ils doivent rappeler immédiatement aux policiers en charge des contrôles que ces opérations doivent s'opérer dans un cadre strictement légal, sans discrimination, et sans recourir à des techniques dangereuses et potentiellement mortelles contre les personnes. Pour en savoir plus : [www.ldh-france.org/mesures-de-confinement-les-contrôles-de-police-ne-doivent-etre-ni-abusifs-ni-violents-ni-discriminatoires/](http://www.ldh-france.org/mesures-de-confinement-les-contrôles-de-police-ne-doivent-etre-ni-abusifs-ni-violents-ni-discriminatoires/)

> **Rappel sur l'Aide aux migrants : Des conseils pratiques et démarches administratives possibles par temps de confinement.** Pour les personnes étrangères, La Cimade vient de créer une page sur son site pour savoir quelles sont les démarches administratives (dépôt de dossier, recours, asile, etc.) qu'il est encore possible de réaliser pendant la période de confinement ? Cet état des lieux a été mis à jour le 24 mars 2020, la situation liée à la crise sanitaire du coronavirus évolue rapidement et La Cimade prévoit d'actualiser cette page périodiquement. Pour en savoir plus : [www.lacimade.org/conseils-pratiques-et-demarches-administratives-possibles-par-temps-de-confinement](http://www.lacimade.org/conseils-pratiques-et-demarches-administratives-possibles-par-temps-de-confinement)

## Du côté de la Nouvelle-Aquitaine

> **Coronavirus – La Région prend des mesures d'urgence.** Transports, entreprises, jeunesse... Dans tous ses domaines de compétences, la Région vient d'adopter un programme qui veut s'adapter pour assurer à la fois une continuité de service public, répondre aux impératifs de cette crise sanitaire du Covid-19 et soutenir au mieux les opérateurs économiques touchés. Certaines clauses de ce plan concerne notamment les acteurs de l'ESS, de la solidarité internationale et les associations employeuses. Pour en savoir plus : [www.nouvelle-aquitaine.fr/toutes-actualites/coronavirus-region-prend-mesures-urgence.html#Les-mesures-adoptées-à-la-séance-plénière-du-10-avril-2020](http://www.nouvelle-aquitaine.fr/toutes-actualites/coronavirus-region-prend-mesures-urgence.html#Les-mesures-adoptées-à-la-séance-plénière-du-10-avril-2020)

## A faire, à lire et à voir

> **Épidémies, pandémies et enjeux humanitaires : Des leçons tirées de quelques crises sanitaires.** Dans le contexte de la pandémie COVID-19, le Groupe URD a réuni toutes les leçons tirées de ses précédents travaux sur les crises sanitaires majeures. Dans tous ces contextes, de l'Afghanistan à la Colombie en passant par le Moyen-Orient l'Afrique et les Caraïbes, ils ont observé comment les systèmes de santé réagissaient aux crises, avec d'un côté la médecine de guerre et de catastrophe, de l'autre la santé publique classique, et enfin la gestion des crises sanitaires majeures de type choléra et Ebola. Leurs travaux sur les effondrements, mis en exergue récemment dans leur revue Humanitaires en mouvement, montrent combien il faut prendre au sérieux de telles crises sanitaires dont les effets

transfrontaliers, voire globaux, peuvent être catastrophiques. Pour télécharger le rapport : [www.urd.org/wp-content/uploads/2020/04/20200402\\_Crises-sanitaires\\_FINAL-2.pdf](http://www.urd.org/wp-content/uploads/2020/04/20200402_Crises-sanitaires_FINAL-2.pdf)

**> En situation de confinement des sources diversifiées d'information :**

- La Quadrature du Net promeut et défend les libertés fondamentales dans l'environnement numérique. L'association lutte contre la censure et la surveillance, que celles-ci viennent des États ou des entreprises privées. Elle questionne la façon dont le numérique et la société s'influencent mutuellement. Elle œuvre pour un Internet libre, décentralisé et émancipateur. Pour en savoir plus : <https://www.laquadrature.net/>

- Asialyst constitue un site alimenté par un réseau de journalistes spécialisés pour traiter de l'Asie en profondeur, de Tokyo à Islamabad, et d'Oulan Bator à Jakarta. Pour en savoir plus : <https://asialyst.com/fr/>

**> Les rendez-vous d'Attac en visio-conférence : Pour ne pas garder l'esprit confiné durant le confinement**

Chaque semaine les séances se déroulent en direct à 18h les mardi et jeudi. Possibilité de revoir les vidéos des précédentes séances sur le site d'Attac. Pour en savoir plus : <https://france.attac.org/agenda/article/soirees-debats-en-direct-pendant-le-confinement-ne-restons-pas-l-esprit-confine#Les-prochains-RDV>

**A retenir sur le plan national et international**

**> Coronavirus : un demi-milliard de personnes pourraient sombrer dans la pauvreté.** Oxfam alerte sur le fait qu'un demi-milliard d'individus pourrait sombrer dans la pauvreté si rien n'est fait pour limiter l'impact économique du Coronavirus. Ce serait une tragédie et un potentiel recul de 10 ans dans le combat contre la pauvreté, voir de 30 ans dans certaines régions du monde comme l'Afrique ou le Moyen-Orient. Pour lire le communiqué au complet : [www.oxfamfrance.org/rapports/coronavirus-pour-un-plan-de-sauvetage-economique-au-profit-de-tou-t-es/](http://www.oxfamfrance.org/rapports/coronavirus-pour-un-plan-de-sauvetage-economique-au-profit-de-tou-t-es/)

**> L'importance de la liberté d'expression, la leçon la plus importante à tirer de la pandémie de COVID 19.** La décision du Parti communiste chinois (PCC) de faire taire les discussions au sujet la maladie émergente et de sanctionner les docteurs ayant donné l'alerte, a créé un environnement idéal pour que le virus se propage dans la ville de Wuhan , puis dans toute la Chine, et enfin dans le monde entier. Comme ce virus continue de se propager, d'infecter des centaines de milliers de personnes et d'en tuer des dizaines de milliers, pourquoi y aurait-il une pression à Hong Kong et au-delà pour étouffer la discussion concernant cette maladie et sanctionner les médecins qui tirent la sonnette d'alarme quant à son origine ? A lire l'article sur Global Voices : <https://fr.globalvoices.org/2020/04/08/247508/>

**> Nantes : Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités.** L'édition 2020 se déroulera à Nantes des 19 au 23 août prochains est constituée un événement biennuel organisé et porté par Attac et le CRID ainsi que de très nombreuses organisations françaises issues du mouvement social. Cet événement a pour vocation d'échanger, de débattre et de former des personnes sur plusieurs jours en croisant les regards et les pensées issues d'une diversité de mouvements. Pour en savoir plus : [www.ue2020.org](http://www.ue2020.org)

**> Sénégal : Une libération qui provoque l'indignation.** Le 6 avril le Sénégal a accordé une liberté de 2 mois à l'ex-président du Tchad Hissène Habré condamné à la prison à perpétuité depuis le 30 mai 2016 pour crime contre l'humanité, enlèvements, exécutions et esclavages. On estime à 40 000 personnes le nombre de victimes sous son régime. Une telle liberté a été justifiée par les autorités par le fait que la prison où il était détenu doit abriter la quarantaine des prévenus dans la lutte contre le coronavirus . Cette libération a provoqué un émoi particulièrement vif de l'association des victimes (AVCRHH) . Cette dernière craignait déjà que l'ex-dictateur puisse bénéficier d'une libération anticipée. La question qui se pose est pourquoi lui accorder un tel privilège ? N'était il pas mieux d'accorder cette liberté aux détenus des délits moindre ou pourquoi pas aménager plus de de mesures de protections d'autant qu'il est seul dans sa cellule et donc le risque est limité. Pour en savoir plus : <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200407-senegal-les-explications-la-sortie-prison-d-hisse-habre>

**Pour proposer une information à publier dans l'Infolettre > Envoyer un courriel à l'adresse suivante en mentionnant au début du message [pour infolettre] : [infolettre@mdh-limoges.org](mailto:infolettre@mdh-limoges.org) - Pour accéder aux précédentes infolettres : [www.mdh-limoges.org/spip.php?article2842](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?article2842)**

Infolettre réalisée dans le cadre du programme régional d'actions et de structuration des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale animé par la Maison des Droits de l'Homme et soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine  
Contact : MDH – 119 avenue du Général Leclerc - 87100 LIMOGES - Tel 05 55 35 81 24 – [infolettre@mdh-limoges.org](mailto:infolettre@mdh-limoges.org) - [www.mdh-limoges.org](http://www.mdh-limoges.org)